



## SUPER TERRENO

Primaire / antirouille

PVC, aluminium galvanisé, etc.



INT  
EXT



## DEFINITION / DESTINATION

Primaire mono-composant, antirouille, applicable sur tout type de supports où il est nécessaire d'avoir une bonne accroche comme : PVC, céramique, verre, cuivre, zinc, métal, bois, etc. ...

SUPER TERRENO peut être recouvert par tous types de peintures à séchage conventionnel aussi bien en phase aqueuse que solvantée.

## PROPRIETES

- Application sur tout type de supports (PVC, céramique, verre, cuivre, zinc, métal, bois, etc...)
- Accroche exceptionnelle avant travaux de finition

## CARACTERISTIQUES

COV : (directive 2004/42/CE) valeur limite CE de ce produit (catégorie cat. A/i) : 140 g/L (2010).

CE PRODUIT CONTIENT AU MAXIMUM 68,4 g/L.

<b>FAMILLE</b>	AFNOR T 36-005 Famille 1 classe 7b2
<b>COMPOSANTS LIANT</b>	Résines copolymères acryliques
<b>DENSITE à 20°C</b>	1,41 g/ml ± 0.03
<b>VISCOSITE à 20°C</b>	95-100 KU
<b>EXTRAIT SEC EN POIDS</b>	64.10% ± 2 %
<b>EXTRAIT SEC VOLUMIQUE</b>	48.20% ± 2 %
<b>DILUTION</b>	5 % maximum
<b>SECHAGE</b>	En surface : 3 à 4 h - Recouvrable : 6 h (finition eau) / 24 h (finition solvant)
<b>ASPECT / FINITION</b>	Mat soyeux – brillant spéculaire (Bs) : 10 (60°)

## FICHE TECHNIQUE

<b>RENDEMENT MOYEN</b>	10 à 12 m <sup>2</sup> /L
<b>COULEUR</b>	Blanc
<b>CONDITIONNEMENT</b>	0,750 L / 3 L

Les valeurs sont données pour le produit blanc.

## MISE EN OEUVRE

<b>PREPARATION DES SUPPORTS</b>	<p>Elle devra être conforme au DTU en vigueur.</p> <p>Bien homogénéiser le produit avant son application.</p> <p>Les supports à peindre neufs doivent être propres, secs, et dégraissés.</p> <p>Les anciens métaux non pulvérulents, les traces d'oxyde doivent être éliminées, les anciennes peintures adhérentes dégraissées et poncées.</p> <p>Sur métaux ferreux: sabler ou poncer à vif pour éliminer complètement la rouille.</p> <p>Sur métaux non ferreux : dégraisser et sécher avant mise en peinture..</p>
<b>CONDITIONS CLIMATIQUES</b>	<p>Conformément à la norme NF P 7 4 – 2 0 1 – 1.</p> <p>En travaux d'extérieur, la température ne devra pas être inférieure à + 5°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité relative.</p> <p>En travaux d'intérieur, la température ne devra pas être inférieure à +8°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 65 % d'humidité relative.</p>
<b>NOMBRE DE COUCHES</b>	1 couche avant finition
<b>MATERIEL D'APPLICATION</b>	Brosse, rouleau (polyester tissé 13 mm) ou projection.
<b>NETTOYAGE</b>	<p>Eau avant séchage.</p> <p>Nettoyer les pulvérisateurs également avec de l'eau.</p> <p>Ne pas jeter les eaux de lavage à l'égout.</p>
<b>PRECAUTIONS</b>	<p><b>Directives 67/548/EC et 1999/45/EC:</b></p> <p>La classification du produit a été établie en conformité avec la Directive 67/548/EC et la Directive 1999/45/EC, en adaptant leurs dispositions au Règlement (EC) n°1907/2006 Règlement REACH).</p> <p>N: R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique</p> <p><b>Règlement n° 1272/2008 (CLP) :</b></p> <p>La classification de ce produit a été réalisée conformément au Règlement n° 1272/2008 (CLP).</p> <p>Aquatic Chronic 2: Dangerosité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2</p>

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique  
Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.



#### Indications de danger:

Aquatic Chronic 2: H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence:

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation actuelle de traitement des déchets..

#### Informations complémentaires:

EUH208: Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

**Pour de plus amples renseignements, se référer à notre fiche de données de sécurité.**

#### CONSERVATION

dans l'emballage d'origine, fermé et à l'abri de l'humidité, des intempéries, du gel et des fortes chaleurs.

#### ENVIRONNEMENT

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts.

Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides.

Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

#### DECHETS



En vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, ne jeter pas vos résidus avec les ordures ménagères ni dans l'évier ou dans l'égout.

Tous les composants de ce produit doivent être rapportés à la déchetterie rattachée à votre commune. CED : 080112